

Suite à l'article d'Olivier David consacré au contrôle de la filière oignon du Niger par les Haussa - Grain de sel n° 3 -, nous avons reçu une longue réaction d'un lecteur. Nous en publions de larges extraits ainsi que la réponse de l'auteur. En espérant que ce débat dans nos colonnes incitera les membres de l'Inter-Réseaux à apporter leur grain de sel sur les articles publiés...

“La teneur de l'article pose des questions très générales sur le présent (et l'avenir) de toutes les grandes filières marchandes africaines dans le contexte de “désengagement” et de “dérégulation” qui prévaut actuellement.

D'autres revues sur l'Afrique ont tendance à saluer l'expansion récente des “secteurs informels” comme une libération des contraintes de la “rationalité occidentale” au profit de “l'esprit d'entreprise” [...]

Les mérites des secteurs et filières informels ont toujours été indéniables en Afrique, là où ils palliaient les carences des “secteurs formels modernes”, publics ou privés, en cours de développement. Qu'ils soient actuellement indispensables pour assurer la survie de certaines populations livrées à leur sort n'est pas niable : ce sont des palliatifs conjoncturels.

Mais de là à y voir une “3^e voie” africaine de développement “durable” apparaît très illusoire, si l'on se réfère aux dérives corporatistes, féodales ou maffieuses qu'implique inévitablement “l'économie de l'ombre”, sans aucun contrôle accepté de la “collectivité”.

Chacun sait que les grandes filières internationales de bétail sont, en majorité, entre les mains de groupes ethniques : Peul, Maures, Arabes, etc. Mais chacun sait également que, dans les “pays côtiers”, une xénophobie latente est toujours une composante que personne n'a le droit de raviver. Nous nous sommes donc toujours gardés d'insister sur l'ethnicité des réseaux, au demeurant mal connue. Cette neutralité paraît une précaution élémentaire, si l'on veut bien songer qu'en France même, comme ailleurs, il y a bien aussi des réseaux et filières “ethniques” : Auvergnats, Corrèziens, Corses [...]. Souligner l'ethnicité d'un réseau revient toujours ainsi à faire peser le soupçon d'une connivence maffieuse. Ceci est injustifié, dès lors que l'on en apporte aucune autre preuve, telle que des délits caractérisés de collusion, monopole, corruption active, extorsion, refus de vente, chantage, violences, etc. [...].

On a bien affaire à une organisation traditionnelle des plus classiques et cette filière continuera à prouver son efficacité, surtout si l'on cherche à l'aider à améliorer ses pratiques concurrentielles.

L'objet même d'une “étude de filière” est de montrer d'abord comment les opérateurs les plus performants sont arrivés à surmonter les diverses contraintes propres à la filière, pour proposer ensuite les améliorations jugées utiles pour accroître l'efficacité au bénéfice de tous les agents concernés. On ne peut pas se contenter de mettre sur la sellette un groupe ethnique quelconque sous le simple prétexte qu'il détiendrait 70 % du marché. [...]”



La réponse d'Olivier David

“Le terme “réseau” ne signifie en rien mafia : c'est une des grilles d'analyse qui permet de mettre en avant les mécanismes de hiérarchie, d'ententes, d'échanges d'information, de transmission, de savoir faire élaborés par les acteurs économiques. Leur comportement offre des alternatives à une lecture trop exclusivement libérale et individuelle des échanges et du rôle des commerçants dans ces échanges. La structure en réseaux se retrouve partout, même en France, dans la mesure où elle offre des garanties face à des risques économiques inhérents au commerce lui-même. Il existe donc d'autres “voies”. A nous de savoir les lire.

L'emploi du terme “haussa” ne renvoie pas à une lecture ethnocentriste de la filière mais à une forme d'organisation spécifique de cette filière en réseau. Il ne suffit pas de naître

haussa pour être commerçant d'oignons. Mais si des haussas contrôlent ce circuit, pourquoi le taire ?

Effectivement, ces commerçants doivent en partie leur force économique à l'entretien d'une cohésion socio-culturelle qui s'appuie sur une origine géographique (Niger), une origine culturelle (haussa), une origine religieuse (islam), une origine d'expérience (le déplacement : migrations saisonnières, transport...) Toutes ces “origines” peuvent se combiner. Le terme générique de “haussa” recouvre alors une population commerçante relativement diversifiée.

Si le Niger est le premier pays producteur d'oignons de la région, ce furent avant tout des commerçants maliens et ivoiriens qui en assuraient la commercialisation sur la Côte d'Ivoire. Le fait que des Nigériens se soient substitués aux précédents, à partir de 1978, montre combien la lutte commerciale est agressive autour de ce produit.

La maîtrise du circuit de distribution, au niveau d'Abidjan, au stade du demi-gros en est un facteur de réussite. Probablement à partir de cette situation de force, les Nigériens ont pu s'imposer dans cette filière. Aux Nigériens revenait également l'avantage de pouvoir faire crédit aux producteurs, de trouver des appuis (camions, logement...) sur Niamey ou encore de bien connaître les opportunités d'un marché pour le chargement retour...

Reste que ce réseau subit des menaces externes et internes :

- Un réseau concurrent se développe au Burkina Faso avec une organisation proche. Il vise le marché ivoirien de l'oignon.
- Les agents sous-payés et pléthoriques de l'Etat pratiquent un racket intolérable. Ils sont aidés en cela par des lois inadaptées aux réalités du terrain qui placent les commerçants dans une situation permanente de “hors la loi”.
- Les commerçants nigériens se fournissent clandestinement en carburant (moins cher) au Nigéria.
- La filière nigérienne est composée de plusieurs réseaux parfois solidaires, souvent concurrents, du fait d'une production croissante qui sature les marchés.”

* Cirad Flhor, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1, France.
Tel 04 67 61 59 63. Fax 04 67 61 56 42.

Erratum. Dans Grain de sel n° 3, l'encadré page 10 intitulé “Quelques chiffres” comportait une erreur de chiffre. Le tonnage global du marché d'Abidjan n'est pas de 350000 tonnes mais de 35000 tonnes. Les lecteurs voudront bien nous excuser pour ce zéro en trop.

Jean Sarniguét

ingénieur conseil, spécialiste de l'élevage en Afrique, 19 quai de Bourbon, 75004 Paris.
Tel 01 43 54 62 67.